

78

# Orgeval rénove son centre commercial

**COMMERCE** // L'ancienne galerie doit être rasée pour faire place à un nouveau complexe. Des projets connexes d'habitations et de bureaux sont à l'étude sur la zone des « 40 sous ».



**ACCÈS.** Face à la concurrence des autres centres commerciaux du département, Orgeval dispose d'un atout de taille : sa proximité avec l'A13 et l'A14. Photo Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Alain Piffaretti

Ils n'ont pas été les derniers à se réjouir de la décision du Paris Saint-Germain d'installer son centre d'entraînement sur les Terrasses de Poncy à Poissy... Pour les défenseurs du centre commercial d'Orgeval, l'arrivée du PSG enterre en effet surtout de manière définitive tout projet de zone commerciale concurrente sur ces Terrasses... Cette bonne nouvelle avait été précédée par le retrait de deux autres projets de centres voisins entre Triel et Chanteloup, et à Vernouillet. La voie semble donc désormais dégagée pour la zone commerciale des « 40 sous » d'Orgeval, qui tente de résister à son déclin en engageant un plan de modernisation axé dans un premier temps sur sa galerie marchande, « Art de Vivre », puis sur l'ensemble de la zone.

Dans les Yvelines, la concurrence fait rage entre centres commerciaux. On en compte vingt-cinq dont deux des plus importants de France : Parly 2 et Vélizy 2. Certes, Orgeval dispose d'un atout de taille : sa proximité avec l'A13 et l'A14. Mais deux autres zones vont bientôt se construire ou s'agrandir le long de l'A13. La Compagnie de Phalsbourg va ouvrir, en 2019, Open Sky Buchelay, dans la zone des Graviers de Buchelay. A Aubergenville, Marques avenue souhaite s'étendre face à son succès.

## En finir avec la spécialisation dans l'équipement de la maison

Difficile pour Orgeval, vieillissant, de résister, d'autant que des locomotives comme Bricorama ou Darty sont déjà parties s'installer plus loin dans la zone, et que les petites enseignes ferment ou voient leur chiffre d'affaires s'effondrer. Après de longues discussions, les élus et Altarea Cogedim, qui a racheté « Art de vivre » il y a trois ans, penchent en faveur d'une reconstruction. La communauté urbaine Grand-Paris-Seine-et-Oise, (GPSetO) a fait réaliser des études de marché, qui préconisent de mettre fin à la spécialisation de la galerie commerciale dans l'équipement de la maison. « Il s'agit de faire vivre un complexe à la fois commercial, culturel et de loisirs. Les principales enseignes doivent être présentes, mais aussi des cinémas, une salle de concert et une offre de services », détaille

Philippe Tautou, président de GPSetO.

Cette opération urbaine de grande ampleur ne se cantonnera pas à la seule destruction de la galerie « Art de vivre ». Les hôtels du groupe AccorHotels (Novotel et Ibis) et un Mac Donald's seront concernés « Je m'attends à recevoir la demande de permis de construire dans les deux mois maximum », estime Yannick Tasset, le maire d'Orgeval.

« Il faut des immeubles de faible hauteur, avec des commerces en pied d'immeuble. Ne reproduisons pas les erreurs du passé. »

YANNICK TASSET  
Maire d'Orgeval

Le promoteur, qui continue par ailleurs d'acheter du foncier sur l'ensemble de la zone des « 40 sous », a plusieurs projets dans ses cartons pour occuper les 50.000 m<sup>2</sup>. La construction de plusieurs centaines de logements ainsi que des bureaux est envisagée. Le maire d'Orgeval y est favorable, mais à certaines conditions : « Il faut des immeubles de faible hauteur, avec des commerces en pied d'immeuble. Ne reproduisons pas les erreurs du passé, avec des cités générant d'énormes problèmes sociaux. » Reste également à régler une autre difficulté de taille : l'accès à la zone. souvent saturée, au niveau de la D113, ce qui crée des bouchons sur la bretelle de sortie de l'A13. Plusieurs solutions sont envisagées : modification de la bretelle, nouvelle voie directe vers Poissy avec déviation de la départementale 113. Dans ce second cas, la départementale serait transformée en boulevard urbain végétalisé dans la partie qui doit accueillir les logements. Cette solution aurait les faveurs du président de GPSetO, mais rien n'est joué.



## À NOTER

La zone d'activité économique des « 40 sous » s'étend sur 63 hectares.